

DIFFUSION EXTERNE

[stcn.publi@banque-france.fr](mailto:stcn.publi@banque-france.fr)

## Note mensuelle sur le marché des titres négociables à court et moyen terme - Juillet 2016

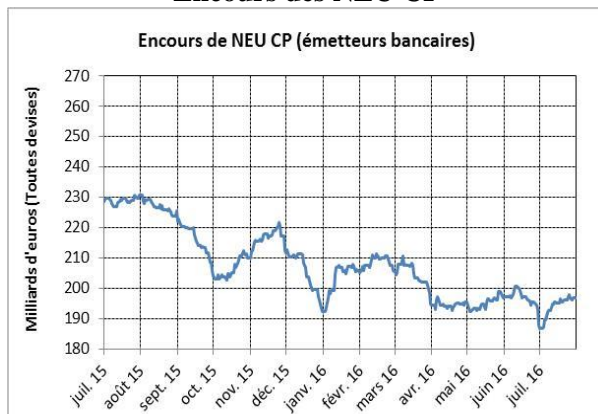
### 1. Éléments clefs

Encours en milliards d'euros	Sur la période :			2008-2016		2008-2016	
	30/06/16	31/07/16	Var.	Min.	Le :	Max.	Le :
<b>NEU CP</b>	246,0	258,8	12,9	245,2	04/07/16	546,9	27/01/09
Emetteurs bancaires	187,8	196,8	8,9	187,0	03/07/16	465,9	22/05/09
Emetteurs corporates et publics	54,3	58,1	3,8	35,2	22/01/10	70,9	15/01/16
Véhicules de titrisation	3,9	4,0	0,1	3,0	10/06/15	42,4	28/02/08
<b>NEU MTN</b>	46,2	43,7	-2,5	43,7	31/07/16	79,5	24/01/14
<b>Total</b>	<b>292,2</b>	<b>302,5</b>	<b>10,3</b>	<b>291,3</b>	<b>04/07/16</b>	<b>617,9</b>	<b>27/01/09</b>

#### Nouveaux émetteurs :

Pas de nouvel émetteur

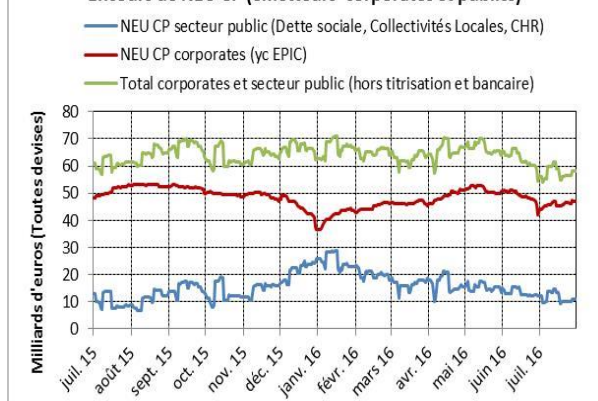
**Encours des NEU CP**



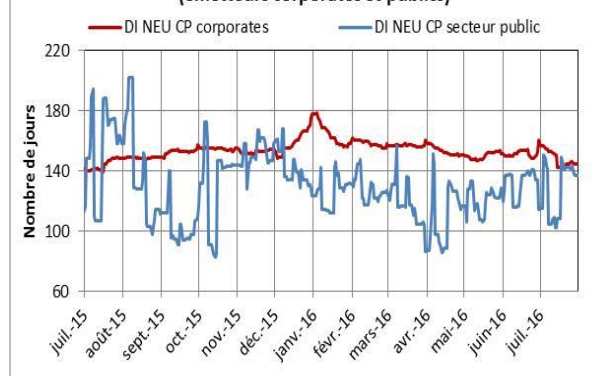
**Durée initiale de l'encours de NEU CP**



**Encours de NEU CP (émetteurs corporates et publics)**



**Durée initiale moyenne de l'encours de NEU CP (émetteurs corporates et publics)**

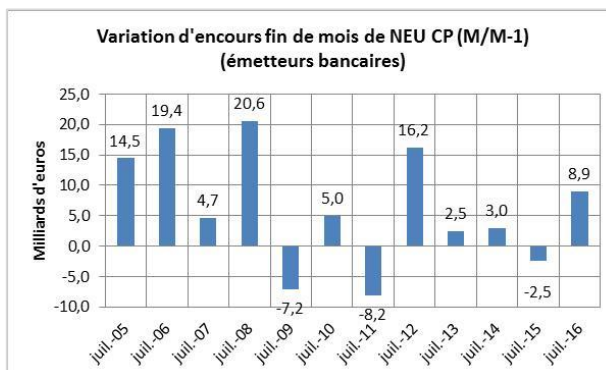


Source: Banque de France- DGSO -DMPM - STCN

## 1.1. Redressement de l'encours de titres négociables à court terme (NEU CP) des émetteurs bancaires, après le point bas de fin de semestre

L'encours des émetteurs bancaires atteint 196,8 Mds fin juillet 2016, s'inscrivant en hausse de 4,8% par rapport au mois précédent (mais en baisse de -14,7% sur un an).

Cette progression mensuelle correspond notamment à un rattrapage après le passage de fin de semestre.



Source: Banque de France- DGSO –DMPM - STCN

## 1.2. Progression de l'encours de titres négociables à court terme des émetteurs corporates et baisse de celui des émetteurs publics

L'encours des NEU CP corporates s'élève à 47,2 Mds, soit 18,2% de l'encours total des NEU CP tous types d'émetteurs considérés. Il s'inscrit en hausse par rapport au mois précédent (+5,2 Mds soit +12,4%), mais en baisse en termes annuels (-5,8 Mds soit -10,9%).

### Variation mensuelle

Encours de NEU CP des émetteurs corporates	Encours 30/06/2016 en GEUR	Encours 31/07/2016 en GEUR	Variation M / M-1 en GEUR	Variation M / M-1 en %
Corporates	42,0	47,2	5,2	12,4%

### Variation annuelle

Encours de NEU CP des émetteurs corporates	Encours 31/07/2015 en GEUR	Encours 31/07/2016 en GEUR	Variation M / M-12 en GEUR	Variation M / M-12 en %
Corporates	53,0	47,2	-5,8	-10,9%

Source: Banque de France- DGSO –DMPM - STCN

L'encours des NEU CP publics s'élève à 10,9 Mds, soit 4,2% de l'encours total des NEU CP tous types d'émetteurs considérés. Il diminue sur le mois (-11,4%) sous l'effet du repli de l'encours des émetteurs de dette sociale, mais reste sur une nette tendance haussière en termes annuels (+25,5%). Les collectivités locales se distinguent parmi les émetteurs publics, avec une progression de leur encours tant en termes mensuels qu'en termes annuels.

### Variation mensuelle

Encours de NEU CP des émetteurs publics	Encours 30/06/2016 en GEUR	Encours 31/07/2016 en GEUR	Variation M / M-1 en GEUR	Variation M / M-1 en %
Collectivités Locales	1,8	1,9	0,0	2,4%
Dette sociale (*)	10,4	9,0	-1,4	-13,8%
Hôpitaux	0,1	0,1	0,0	
<b>Total public</b>	<b>12,3</b>	<b>10,9</b>	<b>-1,4</b>	<b>-11,4%</b>

(\*) Acooss, Cades, Unedic

### Variation annuelle

Encours de NEU CP des émetteurs publics	Encours 31/07/2015 en GEUR	Encours 31/07/2016 en GEUR	Variation M / M-12 en GEUR	Variation M / M-12 en %
Collectivités Locales	1,0	1,9	0,8	80,5%
Dette sociale (*)	7,6	9,0	1,3	17,4%
Hôpitaux	0,0	0,1	0,1	
<b>Total public</b>	<b>8,7</b>	<b>10,9</b>	<b>2,2</b>	<b>25,5%</b>

(\*) Acooss, Cades, Unedic

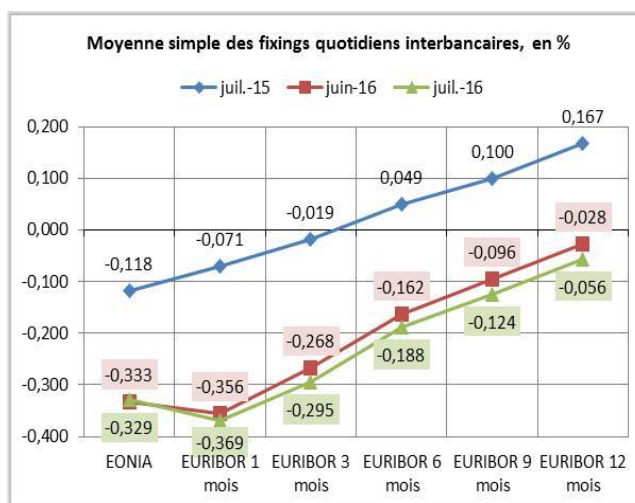
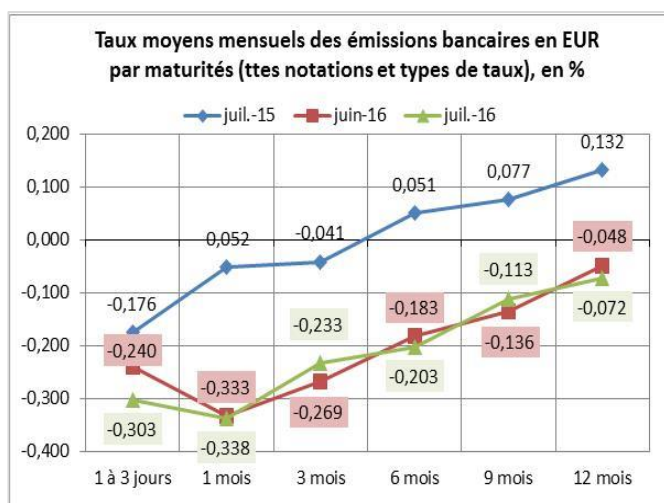
Source: Banque de France- DGSO –DMPM - STCN

## 2. Autres faits marquants

2.1. Sur fond de légère baisse des taux interbancaires, les taux moyens mensuels des émissions de NEU CP bancaires en EUR enregistrent des variations limitées et contrastées selon la maturité des titres

Les taux des émissions de NEU CP bancaires (toutes notations d'émetteurs et tous types de taux considérés) varient, par rapport au mois précédent, de -6 bps à +4 bps selon les durées à l'émission.

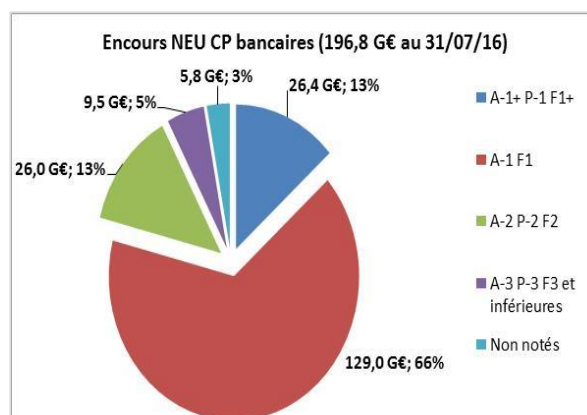
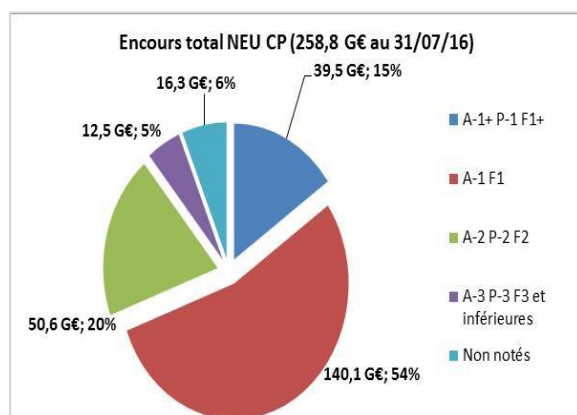
Sur un an, la baisse de ces taux est en revanche générale et comprise entre -13 bps et -29 bps selon les durées à l'émission.

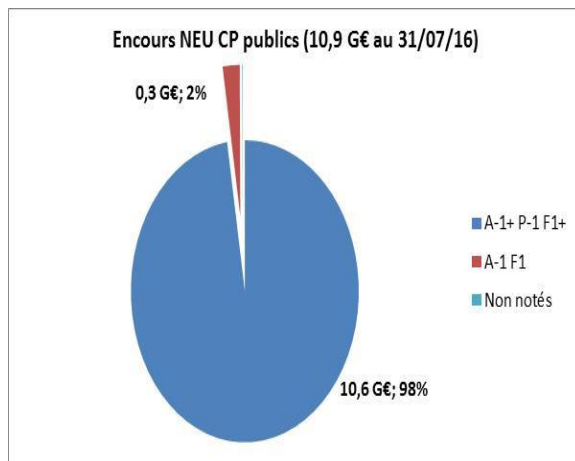
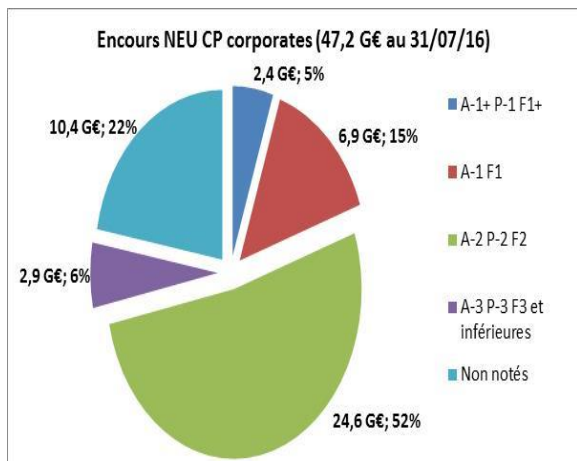


Source: Banque de France- DGSO –DMPM – STCN

## 2.2. Focus sur marché des NEU CP par notations

Le marché du NEU CP reste globalement marqué par la prépondérance des titres de notations A-1 F1 et supérieures (69 % au 31/07/16). Les répartitions par notations demeurent toutefois nettement différenciées selon les catégories d'émetteurs.





Source: Banque de France- DGSO –DMPM - STCN

### 3. Glossaire

**Marché des titres négociables à court et moyen terme** : créé en 1985, ce marché a été réformé au 1<sup>er</sup> juin 2016. Il s'agit d'un marché de titres à court terme (durée inférieure ou égale à un an) et à moyen terme (au-delà d'un an). Il permet une diversification des sources de financement des émetteurs et de placement offertes aux investisseurs, en euro et en devises.

La Banque de France veille au respect par les émetteurs des conditions d'émission telles que définies par l'article L. 213-3 du Code monétaire et financier et diffuse des informations relatives aux émetteurs et au marché.

Les titres sont admis en garantie des opérations de refinancement de l'Eurosystème sous certaines conditions.

**Titres négociables à court terme (ex. CD+BT+ABBT) (appellation commerciale NEU CP)** : titres dont la durée initiale d'émission se situe entre 1 jour et 1 an. Les émetteurs listés à l'article L. 213-3 du Code monétaire et financier sont habilités à émettre des titres négociables à court terme.

**Titres négociables à moyen terme (ex. BMTN) (appellation commerciale NEU MTN)** : titres dont la durée initiale d'émission est supérieure à 1 an. Les émetteurs listés à l'article L. 213-3 du Code monétaire et financier sont habilités à émettre des titres négociables à moyen terme.

**Durée initiale moyenne de l'encours** : moyenne calculée sur l'ensemble du marché (ou pour un groupe d'émetteurs : secteur public, corporates...) et reflétant la maturité initiale moyenne à l'émission des titres vivants (non échus) constituant l'encours à une date donnée.

**Durée résiduelle moyenne de l'encours** : moyenne calculée sur l'ensemble du marché (ou pour un groupe d'émetteurs : secteur public, corporates...) et reflétant la maturité résiduelle moyenne des titres vivants (non échus) constituant l'encours à une date donnée.

**Taux moyens** : les taux indiqués dans cette note concernent l'ensemble du marché et sont des moyennes mensuelles pondérées par les volumes d'émissions, ventilées selon les maturités les plus représentatives, pour des émissions en EUR, tous types de taux (fixe, structuré, variable) et toutes notations considérées.

**Émetteurs bancaires** : établissements de crédit, Caisse des dépôts et consignations.

**Corporates** : émetteurs non financiers, émetteurs financiers non bancaires, et entreprises publiques à caractère industriel ou commercial (EPIC).

**Secteur public** : entités gestionnaires de la dette sociale (Acos, Cades, Unedic), collectivités locales (régions, départements, communes) et secteur hospitalier (APHP).

**Véhicules de titrisation** : organismes de titrisation, regroupés dans la catégorie « autres émetteurs financiers » mais exclus du regroupement « corporates ».

**Notations** : les données agrégées indiquées dans la note mensuelle sont calculées toutes notations de programmes considérées.